
Orne. Retour à l'école le 11 mai : les maires s'interrogent

Alain Lenormand est l'édile de La Ferrière-Bochard, près d'Alençon, et président des maires de l'Orne. Il fait part de ses nombreuses interrogations sur le retour en classe à partir du lundi 11 mai.



Combien d'enfants dans la cour de l'école de La Ferrière-Bochard à partir du lundi 11 mai ? Organiser le retour en classe est loin d'être simple.

Publié le 26 avril 2020 à 10h30

Par Eric Mas

[Share to Facebook](#)

[Share to Twitter](#)

[Share to Messenger](#)

[Share to LinkedIn](#)

[Share to Email](#)

[Share to PrintFriendly](#)

Le retour des enfants à l'école devait être obligatoire le lundi 11 mai. Puis progressif. Et finalement facultatif. Avec quelle organisation ? Les maires s'interrogent. Rencontre avec Alain Lenormand, maire de La Ferrière-Bochard, près d'Alençon, dans l'Orne, et président des maires de ce département.

Quelle sécurité sanitaire ?

Voici une bien difficile équation : prenez 25 enfants âgés de 6 ans, trouvez-leur un masque qui n'est toujours pas vendu chez les buralistes mais qu'ils ne devront pas enlever de toute la journée. Entassez-les dans un bus scolaire. Faites-les jouer plusieurs fois chaque jour dans une cour de récréation. Puis trouvez le moyen de les diviser en petits groupes et répartissez-les dans un bâtiment qui n'est pas plus grand qu'auparavant. Ne leur donnez pas à manger le midi car la cantine restera fermée.

Et tout ça sans qu'ils ne se rapprochent les uns des autres à moins d'un bon mètre : voilà la journée-type caricaturale qui pourrait se dérouler dans tout juste 15 jours... Un vrai casse-tête pour les maires qui, outre les questions matérielles d'organisation, s'interrogent aussi sur la responsabilité sanitaire qui sera la leur en pareilles circonstances. Les maires expliquent qu'ils travaillent à la réouverture des écoles, mais qu'ils ne sont même pas certains que les enseignants n'utiliseront pas leur droit de retrait. Ni désormais si les parents, dont certains sont très inquiets, vont vraiment renvoyer leurs enfants à l'école, puisque cette "rentrée" sera sur la base du volontariat !

Masques et sandwiches

"Dans ma commune, je vais sonder les familles pour connaître leur intention", explique Alain Lenormand. "Après une réunion avec la préfète, j'ai demandé à l'Éducation nationale d'adresser un courrier avec les préconisations ministérielles, à tous mes collègues maires." Dans sa commune de 700 habitants, il avait anticipé. Il avait acheté du tissu avec lequel une douzaine de bénévoles ont confectionné des masques. Ceux-ci seront distribués gratuitement à partir de cette semaine, à raison d'un pour chacun de ses concitoyens. Un second masque devrait ensuite être remis aux enfants scolarisés. Mais de nombreuses questions pratiques restent actuellement toujours sans réponse. Notamment celle de la cantine, le midi : *"On travaille depuis des années à apprendre aux enfants les bonnes pratiques alimentaires, et là, il faut rouvrir l'école pour que les parents puissent retourner à leur travail, donc on va mettre les écoliers aux sandwiches jusqu'aux grandes vacances",* déplore l' élu.